

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU GRAND COLOMBIER



Labellisé ENS par le Département en 2017, il s'étend sur les communes de Brénaz, Corbonod, Lochieu, Virieu-le-Petit, Anglefort, Chavornay, Béon et Culoz.

L'ENS inclut la nouvelle RBI de la Griffes au Diable. La diversité des milieux naturels, associée à une gestion pastorale et forestière consciente des enjeux environnementaux, laisse s'exprimer une grande biodiversité animale et végétale.

L'ENS du Grand Colombier est galement un haut lieu touristique proposant de nombreux itinéraires de randonnées à pied, à cheval et à vélo mettant en valeur des points de vue exceptionnels sur le Mont-Blanc et les grands lacs alpins. Il fait aussi le bonheur des cyclistes : le col du Grand Colombier est aujourd'hui devenu mythique depuis plusieurs passages du Tour de France.

La Communauté de Commune Bugey Sud est le gestionnaire de l'Espace Naturel Sensible du Grand Colombier et bénéficie de l'appui du Département de l'Ain dans le cadre du Plan Nature 2016-2021. La valorisation touristique du site et la cohabitation des usages sont deux enjeux majeurs de la gestion de cet ENS.

LE CHALET D'ARVIÈRE : LIEU DE L'INAUGURATION



À côté des ruines de la chartreuse d'Arvière (classées aux monuments historiques), l'ancienne maison du garde forestier a été réhabilitée en gîte d'étape et de séjour.
Plus d'infos : office du tourisme Bugey Sud - Grand Colombier
www.bugeysud-tourisme.fr

CONTACTS PRESSE

Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@ain.fr
www.ain.fr

Office National des Forêts
Agence Territoriale Ain-Loire-Rhône
Céline Ogrotzky
Tél. 04 74 45 94 59
celine.ogrotzky@onf.fr
www.onf.fr

DOSSIER DE PRESSE
Vendredi 5 octobre 2018

INAUGURATION

Sites naturels d'Arvière



Réserve Biologique Intégrale de la Griffes au Diable
Espace Naturel Sensible
Candidature Rivière Sauvage

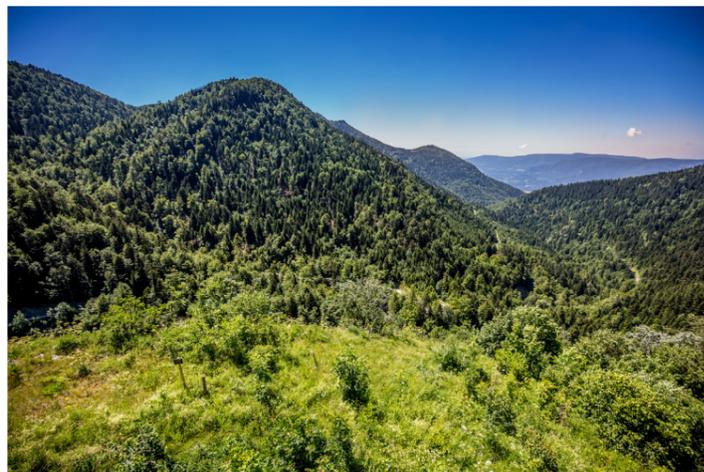
www.ain.fr



Au cœur du Bugey, sur l'un des flancs du Grand Colombier se trouve Arvière :

- une rivière particulièrement préservée ;
- une forêt domaniale séculaire ;
- une chartreuse du XII^e siècle.

Ce nom d'Arvière révèle donc de multiples témoins d'une haute naturalité qui recèlent un patrimoine naturel et culturel d'une grande valeur.



Aujourd'hui, le Département de l'Ain et l'Office National des Forêts (ONF), associés à la Communauté de communes Bugey Sud, sont les porteurs de démarches qui permettent de protéger, de gérer et de valoriser ce site naturel exceptionnel :

- Une partie de la forêt domaniale d'Arvière (environ 100 hectares) est désormais laissée à sa libre évolution ; plus aucune coupe de bois, ni autre intervention humaine hormis les études scientifiques sur la faune et la flore. C'est le principe retenu avec le classement de cette partie du massif en **Réserve Biologique Intégrale de la Griffes au Diable**.

- La rivière Arvière est un Espace Naturel Sensible du Département de l'Ain. La Communauté de communes Bugey Sud et le Département portent la candidature de ce cours d'eau au **label « Site Rivière Sauvage »** qui reconnaît les cours d'eau les plus préservés de France et d'Europe.

- **Le massif du Grand Colombier** donne naissance à la source de l'Arvière sur l'un de ses nombreux pâturages et comprend la forêt domaniale d'Arvière. Le Grand Colombier est le plus vaste espace naturel sensible du département de l'Ain avec plus de 1800 hectares où s'entremêlent forêt et pâturage depuis Sur-Lyand au nord, jusqu'au point de vue du Fenestrez au Sud.

Le Département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels. La vocation du Plan Nature 2016-2021 est de protéger, de gérer et de valoriser les richesses naturelles du Département. Les Espaces Naturels Sensibles du Grand Colombier et de la Rivière Arvière présentent une très grande palette de milieux naturels et des trésors de biodiversité. La labellisation en Espace Naturel Sensible permet d'associer les acteurs locaux à la gestion et à la valorisation de ces sites tout en accompagnant leur dimension agricole, forestière et touristique. La candidature à l'exigeant Label « Site Rivière Sauvage » permettra de faire reconnaître l'excellente préservation de la rivière Arvière.

Véronique Baude

Vice-présidente du Département de l'Ain

chargée du tourisme, du développement durable, de l'environnement et du patrimoine naturel

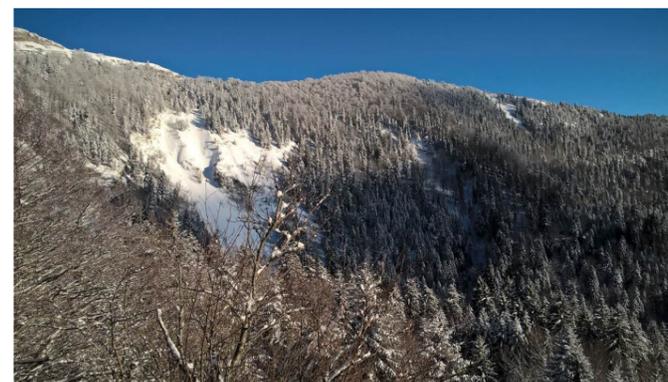
L'Office National des Forêts souhaitait un acte fort et déterminé, pour accentuer son action en faveur de la protection du patrimoine naturel dans ce site exceptionnel du Grand Colombier : nous avons créé la Réserve Biologique Intégrale (RBI) de la Griffes au Diable.

Vouée à la libre évolution de la forêt, sans aucune exploitation, la RBI de la Griffes au Diable, en forêt domaniale d'Arvière, nous permet de créer un « laboratoire de nature » pour étudier le fonctionnement naturel des écosystèmes et préserver des formes de biodiversité en régression comme les insectes et champignons liés au bois mort.

Bernard BONNICI

Directeur de l'Agence territoriale de l'Office National des Forêts Ain-Loire-Rhône

LA RÉSERVE BIOLOGIQUE INTÉGRALE DE LA GRIFFE AU DIABLE



La création d'une Réserve Biologique Intégrale (RBI) est un outil de protection propre aux forêts publiques gérées par l'Office National des Forêts (ONF). L'objectif est de laisser évoluer librement les milieux forestiers. Des études scientifiques sont réalisées pour suivre l'évolution naturelle de ces milieux et le développement de la biodiversité associée aux vieux arbres et au bois mort. L'exploitation forestière est proscrite.

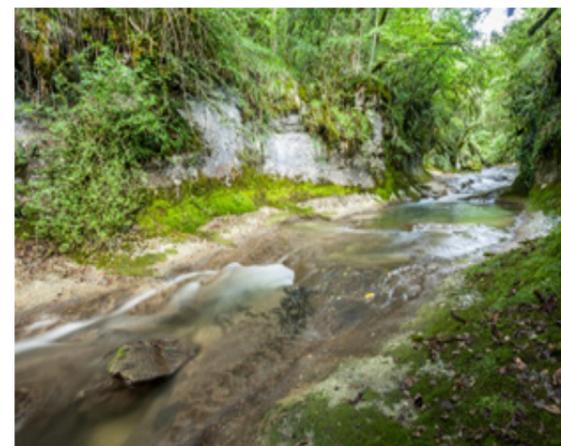
Créée en avril 2017, la RBI de la Griffes au Diable, représente une centaine d'hectares en forêt domaniale d'Arvière. Dans cette forêt ancienne, située sur un versant très difficile d'accès, peu exploité, se trouvent des arbres aux dimensions remarquables et une forte proportion d'arbres morts. L'étagement important (1000 à 1400 m) et les fortes pentes entraînent une grande diversité de milieux naturels. Pour approfondir les connaissances sur la RBI d'Arvière, les réseaux naturalistes de l'ONF ont réalisé des études sur l'avifaune, les briophytes et les chiroptères. Les différents inventaires attestent de la richesse de cet espace naturel où pas moins de 39 espèces d'oiseaux ont été identifiées dont des petites chouettes de montagne (Chouette de Tengmalm, Chevechette d'Europe).

À l'ONF, six réseaux naturalistes assurent, partout en France, de nombreuses opérations de suivi et de préservation de la biodiversité.

Plus d'infos sur les RBI : [www.onf.fr/Accueil/Au cœur de l'action de l'ONF/Réserves biologiques : protéger le patrimoine naturel remarquable](http://www.onf.fr/Accueil/Au_cœur_de_l'action_de_l'ONF/Réserves_biologiques_protéger_le_patrimoine_naturel_remarquable)

Plus d'infos sur les réseaux naturalistes de l'ONF : www.onf.fr/gestion_durable

LE SITE ENS « ARVIÈRE ET CURIOSITÉS GÉOLOGIQUES DU VALROMEY » ET LA CANDIDATURE AU LABEL « RIVIÈRE SAUVAGE »



L'ensemble de ce site, labellisé Espace Naturel Sensible, regroupe divers milieux liés à l'Arvière et au Séran sur 215 hectares. Le gestionnaire du site est la Communauté de communes Bugey-Sud, dans le cadre du contrat de rivière Séran.

L'Arvière est un cours d'eau naturel aux multiples chutes d'eau et curiosités géologiques. Le Département de l'Ain et la Communauté de Communes Bugey Sud portent conjointement la candidature au label « Site Rivière Sauvage ».



ce label est un outil non réglementaire qui vise à valoriser les rivières les plus préservées et les plus naturelles du territoire français. Il a été créé par le fonds de dotation pour la conservation des Rivières Sauvages et l'association European Rivers Network (ERN). Cette démarche innovante a pour but de favoriser la protection des rivières naturelles, en soulignant leur valeur propre, les richesses et les services qu'elles apportent localement aux populations.